

Elections Législatives du 5 Mars 1967

2me CIRCONSCRIPTION DE ROCHEFORT - COURÇON

Albert BIGNON

Candidat de la Ve République

Électrices, Électeurs,

Depuis 1958, j'ai représenté sans interruption la circonscription de Rochefort-Courçon à l'Assemblée Nationale. J'y ai représenté notre Département de 1951 à 1956.

Durant ces années, j'ai été fidèle à l'engagement que j'avais pris auprès de vous : celui de soutenir sans defaillance le Général de Gaulle et sa politique.

Depuis 1958 je suis toujours resté en contact avec vous. Chaque semaine, tous les samedis, je vous ai reçus à ma permanence, 9, rue Audry à Rochefort. Nul ne peut dire que j'ai demandé à quiconque quelle était son appartenance politique quand il m'a demandé de l'aider. J'ai donc été le "député de tous". Si vous m'élisez à nouveau, je le resterai.

CITOYENNES et CITOYENS

A plusieurs reprises, lors des référendums et des élections présidentielles, vous avez manifesté votre approbation à la politique du Général de Gaulle et, ce faisant, vous avez agi en bons français. je sais que vous continuerez à le faire. Car le Général de Gaulle a encore besoin de votre aide pour continuer la tâche immense qu'il a entreprise. Il a encore besoin, à l'Assemblée Nationale, d'une majorité unie et forte qui ne passera pas son temps, comme naguère. à faire de la basse politique et à renverser tous les deux mois les ministères, mais qui travaillera CONSCIENCIEUSEMENT, DANS LA STABILITÉ, A AMÉLIORER LE SORT DU PAYS.

Ceux qui s'opposent à la 5me République ont conclu un pacte d'alliance électoral pour éliminer les gaullistes. Mais ils ont été dans l'incapacité de S'ENTENDRE SUR UN PROGRAMME COMMUN. Ils ne pouvaient d'ailleurs le faire, car ils ne sont d'accord sur rien. ALORS, COMMENT POURRAIENT-ILS GOUVERNER ENSEMBLE ?

Si donc, par impossible, les adversaires du Général de Gaulle remportaient un succès électoral, la France se retrouverait immédiatement dans la même situation qu'avant 1958 : avec des gouvernements sans assises, qui tomberaient tous les deux ou trois mois, ce qui mènerait à nouveau notre pays aux abimes. **Et cela vous ne le voulez pas.**

CITOYENNES et CITOYENS

L'œuvre de la 5me République n'a fait que commencer et pourtant elle est déjà considérable.

Aux mères et aux épouses, je me permets de rappeler que leurs fils et leurs maris ne risqueront plus de se faire tuer dans des guerres sans espoir, PARCE QUE LA 5me RÉPUBLIQUE A RÉTABLI LA PAIX. Vos enfants ne font d'ailleurs plus que 16 mois de service militaire, alors que sous la 4me République ils ont fait 27 mois et davantage.

Aux familles, je rappelle que leurs enfants, grâce aux collèges d'enseignement général, ouverts à tous, dans la plus stricte égalité, ont la possibilité de poursuivre leurs études et d'accéder, s'ils en ont les capacités, aux diplômes les plus élevés et aux plus hautes fonctions.

Aux jeunes qui, pour la première fois, vont être appelés à prendre leurs responsabilités, je rappelle que la Vme République s'est penchée sur leurs problèmes et, particulièrement, sur ceux touchant à leur formation professionnelle et à leur emploi.

Aux travailleurs de l'industrie, je rappelle que leur sort est lié à celui de l'expansion, qui ne saurait exister sans une véritable association entre le Capital et le Travail, ET A LA STABILITÉ.

Aux Agriculteurs, je rappelle ce que la Vme République a déjà fait pour eux : 19 lois, 50 décrets, 252 arrêtés pris en 6 ans, ont charpenté l'action entreprise pour éliminer les inégalités, orienter la production et lui fournir des débouchés, en particulier grâce au Marché Commun Agricole, dont le Général de Gaulle a été le plus ferme et le plus ardent défenseur. La Sécurité de la Famille Paysanne, grâce aux prestations sociales, grâce au fonds d'Aide à l'Aménagement des exploitations (F.A.S.A.S.A.), grâce à la garantie contre les calamités, a été multipliée par trois depuis 1958. La récente loi sur l'élevage contribuera à transformer les structures de notre arrondissement. Et pour que le Monde agricole soit instruit à l'égal de celui des villes, les lycées et les collèges agricoles ont été multipliés. Si bien qu'on a pu dire qu'il y avait aujoud'hui plus de professeurs dans l'enseignement agricole, qu'il y avait d'élèves sous la IVme République.

Aux Anciens Combattants, je rapelle qu'en ma qualité de Président de l'amicale des Parlementaires Anciens Combattants, fonction que j'occupe depuis près de 10 ans, grâce à l'amitié des députés anciens combattants DE TOUTE TENDANCE POLITIQUE, j'ai pris part à tous les débats intéressant les A.C.. Dernièrement, j'ai déposé une proposition de loi (N° 2195) tendant à créer une commission spéciale chargée de réviser les modalités d'application du " Rapport Constant ". Elle a reçu l'approbation des plus hautes intances du monde combattant. Ainsi pourra être résolue une des questions les plus irritantes

Retraités Civils et Militaires, vous connaissez mon action en votre faveur. Comme rapporteur de la nouvelle loi sur les pensions civiles et militaires, j'ai réussi à faire passer dans le texte plusieurs améliorations. Rappelez-vous la supression de l'abattement du 1/6.

A tous les Electrices et Electeurs, je vous rappelle que la Vme République a stoppé l'inflation, que le franc est devenu une monnaie saine et solide, ce qui permet à vos économies de conserver leur valeur. Que notre pays a retrouvé le calme et la tranquillité dans la stabilité, et l'indépendance nationale. Nous travaillerons maintenant tous ensemble pour le progrès social, qui sera l'objectif principal de la future législature.

La Politique Régionale. Examinons ce qui a été fait sur le plan régional depuis 1962. L'Aunis a participé à l'effort économique de la Nation. EFFORT AGRICOLE : Surgères a conservé sa place de capitale du lait. Sur ma circonscription 36.000 vaches laitières livrent leur lait à la consommation et à la transformation ; 200.00 Quintaux de blé sont récoltés annuellement, ainsi que 80.000 quintaux d'orge. 25.000 hectares de marais sont consacrés à l'élevage. Alors que la moyenne en France est de 2 %, 11 % du cheptel charentais est soumis volontairement au contrôle laitier. L'Assainissement des marais dans le cadre de l'aménagement du territoire et sous les directives du Ministère de l'agriculture, se poursuit activement. De véritable " Polders " sont en voie de constitution dans les marais de l'Aubonnière (40 h) et dans le marais de Rochefort (400 h). La production maraichère des régions de Courçon, Lussant, Cabariot fournira le marché de gros de Rochefort, dont la municipalité étudie l'installation sur le plan régional. En résumé, l'agriculture continue son essor dans ma circonscription et le poursuivra, grâce à l'aide des pouvoirs publics et grâce à notre population rurale qui s'est toujours fait remarquer par l'intelligence de son effort.

Ville de Rochefort. Grâce aux subventions fournies par le Gouvernement, la ville de Rochefort a réalisé, est entrain de realiser ou va commencer à réaliser la construction ou l'aménagement : d'un abattoir municipal (décision ministérielle du 13 février 1963), d'un équipement sportif et socio-éducatif comprenant, notamment une piscine (les travaux vont commencer incessament), d'un nouvel hôpital (arrêté ministériel du 25 Mars 1966), d'un lycée de jeunes filles, du groupe scolaire C.I.L.O F., du groupe scolaire Anatole-France, du C.E.S. Zola (extention et aménagement) du Collège d'enseignement technique, du centre de formation professionnelle accélérée, de la réfection de l'Hôtel de Ville, de la gare routière (grâce à la participation du département), de 521 logements entre 1962 et 1965 auxquels s'ajoute le financement de 150 HLM, de l'aménagement des espaces verts (Cours d'Ablois), des travaux d'assainissements, d'un Central de télécommunications (inscrit au Vme Plan), d'une Maison d'Arrêt pour les mineurs et jeunes adultes délinquants (les travaux qui s'élèvent à un million de francs, seront réalisés en 1967) en attendant la construction de la grande Maison d'Arrêt départementale (remplaçant celle de Saintes) qui nous a été promise par le Garde des Sceaux.

La Ville de Surgères aura aussi sa piscine puisqu'une subvention de 256.0C0 frs lui a été allouée. Elle aura aussi son C.E.S et son C.E.T dont la première tranche de travaux est faite, la seconde devant être terminée pour la rentrée 1967. Enfin, Rochefort aura sa zone industrielle qui permettra l'implantation de nouvelles usines. Dans le cadre du Veme Plan, 10 hectares ont été retenus. Ils figurent en N° 1 sur la liste de priorité régionale. Lors de sa visite à Rochefort, Michel DEBRE nous en a promis une réalisation rapide

. Le C.E.S. de Tonnay-Charente (reconstruction du groupe primaire) est inscrit au Vem Plan pour un montant de 1.051.764 Frs.

Rochefort conservera aussi ses installations. Tant que je serai là il ne sera pas touché à SUD-AVIATION. Pas plus qu'aux installations militaires, renforcées depuis 1962 par l'arrivée de l Ecole des Fourriers (que j'ai réussi à obtenir du Ministre des Armées). Savez-vous que les militaires et les marins basés à Rochefort mettent annuellement 6 milliards d'anciens francs de leur solde dans le commerce local ? ROCHEORT DOIT AUSSI DEVENIR LA PLAQUE TOURNANTE DU TOURISME DANS LA REGION d'abord parce qu'elle est station thermale et qu'elle est située à proximité des plages de FOURAS, de l'ILE D'AIX et de ROYAN, ensuite parce qu'elle va être reliée à La Rochelle par une magnifique route à 4 voies qui est en cours de constrution (montant des travaux : 15 millions de nouveaux francs).Elle sera aussi rattachée à Aigrefeuille par une route moderne construite sur l'ancienne voie ferrée d'Aigrefeuille à Rochefort. Cette œuvre du Conseil Général sera terminée en 1968. Enfin, désormais, le passage sur la Charente, incomplétement assuré par le nouveau Pont de Saint-Clément est normalisé par LE NOUVEAU PONT DE MARTROU inauguré le 4 Février par mon ami Michel DEBRE, Ministré des Finances. C'est l'aboutissement d'une lutte de 15 ans que j'ai menée avec le concours de mes amis du Conseil Général et des maires de ma circonscription.

ELECTRICES et ELECTEURS de ma circonscription

Mes chers Amis,

C'est à vous, maintenant de juger,

Quand à moi, c'ést en toute confiance que je me présente à vos suffrages car j'ai le sentiment d'avoir loyalement rempli le mandat que vous m'aviez confié,

VIVE LA RÉGION DE L'AUNIS - VIVE LA FRANCE

Suppléant :

Médecin Général :

Georges MARTINAUD

Maire de Saint-Laurent-de-la-Prée

Albert BIGNON

Député sortant - Conseiller Général

Vice-Président de la Commission de la Défense Nationale et des Forces Armées

Président de l'Amicale des Parlementaires Anciens Combattants

Vu le Candidat.

IMP. GUITEAU FRÈRES - ROCHEFORT-SUR-MER